



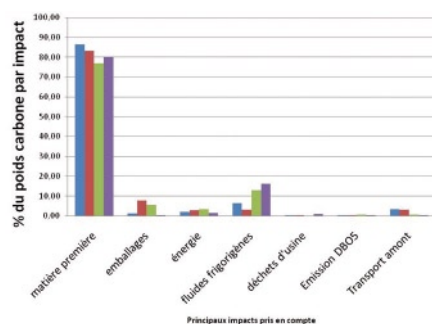
Références pour l'affichage environnemental

Contexte et objectifs du travail

Dans le cadre des groupes de travail en cours issus des lois Grenelle 1 et Grenelle 2, la filière dans son ensemble travaille à la mise en œuvre de l'**affichage environnemental des produits issus du porc**. Certains produits de charcuteries feront l'objet dès juillet 2011 d'une expérimentation concernant l'affichage de leur impact environnemental à partir de trois indicateurs. Cet affichage positionnera nos produits face aux autres familles de produits alimentaires et il est important pour la filière de construire une méthodologie de mesure qui réponde aux critères suivants :

- Bâter les indicateurs d'impact à partir de bases de données vérifiées, robustes et publiques ;
- Avoir des règles de calcul uniformes d'une entreprise à l'autre et d'une filière à l'autre afin d'assurer une comparaison loyale des produits ;
- Prendre en compte une expression selon une unité fonctionnelle adaptée aux produits (par exemple 100 g pour la viande fraîche et 45 g pour du jambon cuit) ;
- S'assurer que les allocations produits-co-produits sont loyalement réalisées.

Ce travail consiste à **consolider au niveau du produit fini tous les impacts de la filière mesurés selon une méthode normalisée dite « ACV : analyse du cycle de vie »**. Chaque maillon a un impact qu'il est nécessaire de quantifier en terme de GES (gaz à effet de serre), biodiversité, eutrophisation, consommation d'énergie fossile...



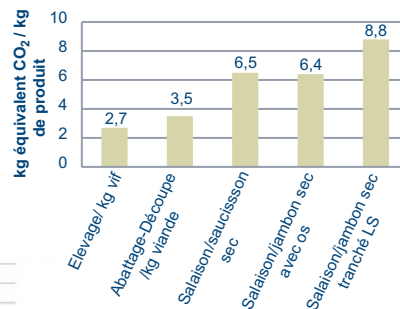
Plusieurs innovations sont nécessaires pour la réalisation de cet objectif :

- Enrichir par des mesures aux différents maillons de la filière porcine les données de base sur les impacts environnementaux ;
 - Etablir des moyens d'évaluation du critère Biodiversité ;
 - Construire les règles de calcul des impacts au niveau des produits : seuils de coupures, règles d'allocation...
- Il s'agit ensuite de participer activement à la construction du vecteur de communication à destination des consommateurs.

Principaux résultats

Les mesures réalisées aux différents niveaux de la filière peuvent être synthétisées comme suit : **Pour les GES** : les entreprises nous ont permis d'aller mesurer dans leurs usines les consommations réelles sur des périodes de productions significatives. Les résultats apportent les informations suivantes :

- L'impact GES est important en comparaison avec les autres familles de produits et mesurés par 100 g ;
- l'impact majoritaire est lié à la production primaire d'animaux. Le taux de GES augmente ensuite du fait d'un facteur de rendement ;
- les consommations énergétiques sont relativement faibles ;
- plus l'élevage est intensif, plus l'impact GES est réduit.



L'unité fonctionnelle par 100 g n'est pas favorable aux produits carnés et en particulier à la charcuterie. L'unité fonctionnelle par portion doit être favorisée.

Biodiversité : si cette notion est communément comprise, sa mesure n'est pas établie aujourd'hui. Il existe des pratiques agricoles favorables (haies, jachères, mares...) et d'autres défavorables (culture du soja ou du palme en substitution de la forêt primaire...). Une méthode pragmatique d'évaluation des exploitations a été imaginée et sera étudiée dans le cadre des groupes de travail AFNOR-ADEME.

Eau : consommation et pollution : il s'agit ici d'impact facile à mesurer mais dont le sens est local et non global ; le même effluent sera polluant ou enrichissant pour les terres selon qu'il est épandu sur certains bassins versants bretons ou dans les plaines céréalères. De même, la consommation d'eau en Bretagne n'a aucun impact environnemental contrairement aux arrosages de parcelles de grandes cultures à partir de nappes phréatiques millénaires. Cet indicateur n'a donc pas vocation à être retenu pour notre filière.

Financeurs :

INAPORC et APRIVIS.

Contact responsable de l'action

Gilles NASSY
(gilles.nassy@ifip.asso.fr)

En savoir +

Interventions

- Présentations au SPACE en 2010 ; au groupe abattoir et aux responsables qualité ; au comité directeur de la FICT.
- Suivi de l'expérimentation pour les entreprises de Charcuterie-Salaison.